



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soissons, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

## Eglise Sainte-Thérèse à Saint-Quentin

La question du devenir de l'église Sainte-Thérèse à Saint-Quentin est revenue ces derniers jours sur la place publique.

Le diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin souhaite rappeler quelques données historiques, préciser les raisons des décisions de l'Eglise et faire un point sur la situation actuelle.

### 1. Les données historiques

- L'église Sainte-Thérèse a été construite entre 1934 et 1937 Avenue des Fusillés de la Fontaine Notre-Dame à Saint-Quentin, en remplacement de l'église Saint-Louis construite sur un terrain privé. Cette église a été construite dans le même quartier (bâti de 300 m<sup>2</sup> au sol sur un terrain de 5000 m<sup>2</sup>).  
S'agissant d'une église construite après 1905 (séparation de l'Eglise et de l'Etat) celle-ci, financée par des fonds privés provenant de dons, appartient par conséquent à l'Association diocésaine de Soissons.
- Dans les années 2000 l'édifice dont le principal matériau, le béton, connaît une détérioration certaine, se dégrade de manière conséquente nécessitant des travaux d'entretien à la charge du diocèse (144 000 € en 6 ans). Un audit est alors diligenté par un bureau d'étude technique : le montant des travaux nécessaires de sécurisation, de pérennisation et de mise aux normes est évalué à cette époque à 350 000 € sans garantie de ne devoir réinvestir des sommes importantes dans les années futures.
- En avril 2010, après une large consultation des organes internes du diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin, des différentes paroisses de Saint-Quentin et une réunion publique (le 2 décembre 2010), l'église Sainte-Thérèse, au regard des risques quant aux conditions d'accès et de sécurité des lieux et après avis favorable de la paroisse et du diocèse est fermée au public.
- Une réflexion sur les besoins pastoraux et immobiliers concernant le secteur paroissial de Saint-Quentin où se trouvent 7 églises catholiques, est alors engagée. Elle aboutit à une double décision des autorités ecclésiales :
  - désacralisation et désaffectation de l'église, c'est-à-dire qu'elle ne sera plus affectée au culte catholique ;
  - mise en vente et recherche d'un acquéreur

..../...



Diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin



Aisne Catholique - @diocese02



diocese.soissons.laon.st\_quent



Diocèse Soissons



[www.soissons.catholique.fr](http://www.soissons.catholique.fr)

### Service de la Communication

9 rue des Déportés et Fusillés  
CS60166 – 02207 Soissons Cedex  
03 23 53 08 77 – 06 69 69 74 16  
[communication@catho02.fr](mailto:communication@catho02.fr)

## 2. Les raisons des décisions de l'Eglise

- L'évaluation du budget de fonctionnement, de sécurisation et de pérennité du bâtiment ainsi que de remise aux normes est une charge financière trop lourde pour le diocèse au regard de l'usage pastoral et des fonctionnalités attendues. Rappelons que les finances d'un diocèse sont assurées exclusivement par la générosité des fidèles via les quêtes, offrandes et dons, l'Eglise catholique en France ne bénéficiant d'aucun financement public.
- Ce choix s'inscrit dans une analyse et une réflexion globale sur le patrimoine immobilier de l'Eglise sur Saint-Quentin avec 3 églises propriétés diocésaines (Saint-Martin, Remicourt et Jean XXIII) et des centres paroissiaux (Saint-Eloi, Saint-Martin et Basilique) à rénover afin que la communauté chrétienne puisse disposer de locaux d'accueil adaptés aux besoins et normes de notre temps. Ainsi le fruit de la vente de l'église Sainte-Thérèse serait affecté à des projets de rénovation immobilière sur différents lieux paroissiaux sur Saint-Quentin (Centre paroissial Saint Eloi, église de Remicourt, maison paroissial Père Dehon, église Saint-Martin, presbytère de la basilique et église saint Jean XXIII).

## 3. Point d'étape

- Depuis 2010 de nombreuses tentatives de revalorisation ont été faites. Le diocèse soucieux du devenir du bien et en considération du respect qu'il doit aux Saint-Quentinois quant à la destination de l'édifice a cherché à trouver en vain un repreneur permettant de valoriser le bien tout en respectant sa dignité et celle de ceux pour qui l'église Sainte-Thérèse représente un souvenir, un événement vécu, une part de son histoire familiale.

En 10 ans dans cette perspective de revalorisation de l'église, de nombreuses visites, contacts avec différents acteurs ont été menés, des compromis ont été signés sans pouvoir aboutir et se finaliser pour des raisons diverses principalement de financement.

Ces derniers mois un promoteur immobilier a manifesté son intérêt pour acquérir le terrain et l'église en vue de construire un immeuble collectif et des maisons individuelles dans le cadre d'un programme HLM, projet qui impliquerait la déconstruction de l'église. Considérant les nombreux efforts et échecs de reprise et n'ayant trouvé aucun repreneur, le diocèse a décidé de travailler alors avec ce partenaire venu à lui.

- Dernièrement la mairie de Saint-Quentin et l'Etat ont fait part de leur volonté de sauvegarder l'église Sainte-Thérèse et d'engager les concertations pour envisager un projet respectueux de ce patrimoine local ; l'Eglise catholique en prend acte et demeure prête à collaborer avec tous les acteurs dans cette phase du dossier.

Le diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin a pris le temps de mûrir sa réflexion et d'examiner toutes les options possibles s'agissant de décisions difficiles. Il n'a par ailleurs pas les moyens humains, financiers, ni le besoin pastoral pour mener un projet sur cette église qui doit être alors être trouvé sous peine de laisser un bâtiment vide de longues années.

Le diocèse a fait le choix de la transparence, de la concertation, de la responsabilité et du réinvestissement de la totalité des fonds provenant de la vente projetée sur le territoire pour le service des paroisses saint-quentinoises.

Tels les bâtisseurs des temps anciens, les pierres d'hier deviendront les pierres de demain !